



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

ROMAGNAT en Bref

Bonjour,

Dans ce Romagnat en Bref nous allons vous présenter un projet intergénérationnel qui peut vous concerner tous de près ou de loin : étudiants, jeunes travailleurs, familles, retraités, personnes âgées dépendantes, adultes handicapés, membres d'associations, de crèches, du Centre Social et résidents ou personnel de l'E.H.P.A.D.

Le cadre de ce projet est fixé et a été validé par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le descriptif de cette opération vous est présenté page 2.

Une information plus précise vous sera donnée au cours d'une réunion publique le 26 janvier à 20h salle A. Raynoird.

Penser la dimension intergénérationnelle en amont permettra aux architectes d'intégrer cet élément dans la forme des bâtiments, les types de logements, les circulations. C'est presque le plus facile.

Parce que l'intergénérationnel ne se décrète pas mais se vit, le plus difficile sera de le faire vivre. Nous voulons que ce projet réussisse dans le temps. Nous vous proposerons donc au cours de la réunion de construire avec nous le fonctionnement de cet ensemble pour qu'il ne reste pas un effet d'annonce mais s'ancre dans la vie quotidienne.

La réflexion s'articulera autour des thèmes suivants :

- Quelle charte, engagement moral, proposer aux locataires pour faire vivre l'entraide ?
- Quelle animation prévoir pour entretenir le lien entre tous les habitants ?
- Quelle destination au rez-de-chaussée de la salle de Tocqueville qui pourrait soit devenir un espace public soit rester destiné à des logements ?
- Comment organiser de l'hébergement temporaire à la journée, à la nuit, pour des personnes handicapées ou âgées dépendantes, en liaison avec les familles d'accueil ?
- Quel plan de circulation organiser dans le quartier avec l'arrivée de cette nouvelle résidence ?

Vous le voyez, de nombreuses solutions sont encore à trouver, à inventer.

Pour répondre à ces questions, et à toutes celles qui pourront émerger, nous vous proposerons, en partenariat avec l'OPHIS, bailleur social maître d'ouvrage, les architectes, le CCAS, la municipalité, de participer à des groupes de travail (cf. page 4). C'est l'association de toutes nos compétences qui sera constructive et apportera des solutions durables pour réussir ce projet innovant.

Je profite de ce Romagnat en Bref pour vous présenter, au nom de tout le Conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2011.

En vous espérant nombreux le 26 janvier,
Cordialement,

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont-Communauté.

Plan de situation dans la ville



Logements intergénérationnels

Après avoir acheté l'ancienne école privée et la salle de Tocqueville, la municipalité et le CCAS ont décidé de réserver cet emplacement à un projet répondant à plusieurs objectifs de notre programme :

- augmenter l'offre de logements afin de permettre au plus grand nombre de se loger ou d'être hébergé ;
- diversifier et animer les modes d'accueil des personnes dépendantes ;
- concilier vie professionnelle et vie privée.

Le programme de ce projet se décompose comme suit :

1. Une trentaine de logements locatifs sociaux intergénérationnels

La typologie de ces différents logements sera pensée pour accueillir environ 1/3 d'étudiants ou de jeunes travailleurs, 1/3 de familles avec enfants de moins de cinq ans, 1/3 de personnes retraitées. **Une charte sera à signer à l'entrée dans les appartements pour s'engager à faire vivre l'aide intergénérationnelle (aide aux courses, aux devoirs, garde d'enfants par exemple).**

2. Quatre appartements dédiés à l'accueil familial (temporaire ou permanent)

L'accueil familial consiste pour un particulier, agréé par le Conseil Général, à recevoir à son domicile à titre onéreux, une à trois personnes maximum, âgées ou adultes handicapées. Il existe différentes formules d'accueil :

- l'accueil à temps complet ;
- l'accueil à temps partiel.

Un projet à construire ensemble

L'équipe municipale vous invite à rejoindre des groupes de travail qui auront pour fonction de réfléchir aux fonctionnements possibles de ce pôle urbain :

- rédaction de la charte des locataires et du cahier des charges de l'accueil des résidents dépendants ;
- animation et participation de ce lieu à la vie de la commune ;
- intégration de cet ensemble dans le quartier (plan de circulation) ;
- quelle destination pour le rez-de-chaussée de la salle de Tocqueville ?

Chaque groupe délèguera un représentant au sein du comité de pilotage.

Un calendrier de travail sera ultérieurement proposé à chaque groupe.

Pour participer à cette démarche participative, vous pouvez soit vous inscrire :

- le soir de la réunion ;
- à l'aide du bulletin ci-dessous et le déposer à l'accueil de la mairie ou le retourner par voie postale ;
- par courrier électronique (accueil-mairie@ville-romagnat.fr) en précisant vos coordonnées telles qu'elles figurent sur le bulletin d'inscription.



BULLETIN D'INSCRIPTION*

Je souhaite participer aux groupes de travail sur le projet intergénérationnel de Tocqueville :

- Nom : Prénom :
- Adresse :
-
- Téléphone domicile : Téléphone portable :
- Adresse @ :

A Romagnat le : Signature,

** Les données personnelles que vous transmettez ne serviront qu'à l'inscription aux groupes de travail sur le projet intergénérationnel de Tocqueville et seront traitées dans le respect de la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée. Conformément à celle-ci, vous êtes habilités à exercer un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression, à tout moment, de vos données personnelles, en vous adressant à :*

Mairie de Romagnat - Château de Bezance - 63540 ROMAGNAT
(☎ : 04 73 62 79 79 - ✉ : accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

Les groupes politiques ont renoncé d'un commun accord à utiliser leur droit d'expression dans cette publication municipale.

Directeur de la publication : François FARRET, Maire de Romagnat

Coordination : Françoise CHAPUT **Réalisation :** Service Communication

N° ISSN : 1294-9213

Impression : Société d'Impression du Centre, 7 rue Joseph Desaynard - Zac la Pardieu 63000 Clermont-Ferrand
Tiré à 4100 exemplaires sur papier recyclé - Distribué par la société ADREXO